



SÉCURITÉ

Un axe d'actions assuré et renforcé

À partir du 1er juillet, la compétence « Politique de la Ville » est transférée à la Métropole. L'occasion de revenir sur des dispositifs aubagnais qui appuient l'un de ses axes majeurs sous-jacents : la sécurité des administrés.

Publié le 29 août 2018

Assurer l'égalité entre les territoires, réduire les problèmes de développement dans les quartiers défavorisés, améliorer les conditions de vie de ses habitants... La Politique de la Ville mise en oeuvre par le biais du Contrat de Ville aubagnais, a

« la volonté d'améliorer la cohésion sociale et le cadre de vie de l'un des quartiers les plus fragiles de notre ville, celui du Charrel »,

“

rappelait le maire, Gérard Gazay, lors de la quatrième programmation annuelle de ce dispositif, le 10 avril dernier.

« Grâce à ce transfert de compétences, deux agents supplémentaires nous ont rejoints pour mettre en oeuvre ce Contrat de Ville 2015- 2020, ainsi que son extension aux quartiers de veille active que sont La Tourtelle, le centre-ville et Palissy »,

“

commente David Morandeau, directeur du service Sécurité et Prévention. Un chargé de mission de Cohésion Sociale et un chargé de mission de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité.

» De quoi « renforcer l'efficacité et le travail de fond réalisé en étroite collaboration avec les différents acteurs impliqués : la Ville, les Maisons de Quartier, les bailleurs sociaux, les habitants et les conseils citoyens »,

“

explique le directeur.

En déployant des actions d'amélioration du cadre de vie dans ces quartiers, les acteurs du Contrat de Ville aubagnais entendent également oeuvrer en faveur de la prévention de la délinquance et de la sécurité.